

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE CADRE

RÉALISER UNE POSE D'EXTENSION DE CILS

Certification préparée : RS6370 (inactive)

ORGANISME CERTIFICATEUR

NEFERTITI

SIRET : 485 278 709 00046

NDA : 84070131407

Version V28082026

Document cadre applicable à NEFERTITI et, le cas échéant, à tout organisme préparateur habilité

REPÈRES DU PARCOURS

Durée selon la modalité : de 21 à 35 heures en présentiel ou 36 heures à distance

2 h 30 d'épreuves certificatives, organisées séparément

Effectif : de 2 à 12 apprenants

Formation en présentiel ou à distance, selon la modalité choisie

Mise en pratique sur supports d'entraînement et modèles vivants

1. FINALITÉ DU PROGRAMME

Le présent programme prépare à la certification RS6370 « Réaliser une pose d'extension de cils ». Il définit le socle pédagogique commun nécessaire à l'acquisition des compétences du référentiel de certification.

Il distingue clairement :

- les apprentissages et évaluations formatives, qui relèvent du parcours de formation ;
- les épreuves certificatives, qui vérifient la maîtrise globale des compétences et sont organisées conformément au référentiel et au règlement général de certification en vigueur.

La formation vise l'exercice professionnel d'une prestation de pose d'extension de cils, de l'accueil de la clientèle au suivi post-prestation, dans le respect de l'intégrité du cil naturel, de la santé et de la sécurité, de l'accessibilité, de la réglementation applicable et des principes de responsabilité environnementale.

2. PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ACCÈS

2.1 Public cible

Le parcours s'adresse notamment :

- aux professionnels de la beauté, des soins esthétiques, de la coiffure ou du conseil en image souhaitant développer une prestation complémentaire ;
- aux entrepreneurs ou porteurs d'un projet de création d'activité dans le domaine de la beauté ou de l'embellissement du regard ;
- aux personnes en reconversion disposant d'un projet professionnel cohérent avec l'activité visée.

L'entretien de positionnement vérifie la cohérence du projet, les acquis antérieurs et les besoins d'accompagnement. Il ne constitue pas une épreuve certificative.

2.2 Prérequis

Aucun diplôme spécifique n'est exigé. Le candidat doit toutefois :

- disposer d'un projet professionnel en lien avec la prestation visée ;

Nos recommandations pour suivre ce parcours :

- être en mesure de comprendre les consignes de sécurité, les supports techniques et les informations destinées à la clientèle ;
- pouvoir réaliser un travail de précision prolongé ou bénéficier d'un aménagement compatible avec les exigences essentielles de l'activité ;
- accepter les règles d'hygiène, de sécurité et de travail sur modèle vivant.

Les besoins de compensation ou d'adaptation sont étudiés individuellement avec le référent handicap. Aucun critère d'accès ne peut être appliqué de manière discriminatoire.

2.3 Accessibilité

Les coordonnées du référent handicap sont communiquées dès le premier contact. Lors de l'entretien nous identifierons les adaptations pédagogiques, matérielles, humaines ou organisationnelles pertinentes : supports accessibles, mobilier ajustable, éclairage adapté, pauses, modification du rythme, aide humaine ou modalité équivalente.

Les aménagements des épreuves certificatives relèvent du certificateur. Ils sont adaptés, individualisés et compatibles avec les compétences essentielles à évaluer. Ils ne sont pas limités automatiquement à l'attribution d'un tiers temps.

3. OBJECTIF GÉNÉRAL ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue du parcours, l'apprenant sera capable de réaliser une prestation complète, personnalisée, sûre, accessible et traçable de pose d'extension de cils.

C1 - Adapter la prestation à la clientèle

- recueillir les informations utiles et compléter la fiche cliente ;
- analyser l'état des cils, la morphologie du regard, les attentes et les antécédents déclarés ;
- repérer les contre-indications et signes d'alerte sans établir de diagnostic médical ;
- expliquer les effets, limites, risques, précautions et modalités d'entretien ;
- choisir des produits et fournisseurs conformes, limiter les consommations et organiser les déchets ;
- garantir un accueil accessible, sans discrimination.

C2 - Préparer les supports, les cils et l'espace de travail

- réaliser le bionettoyage selon une chronologie maîtrisée ;
- sélectionner et disposer le matériel pour fluidifier les gestes ;
- préparer la cartographie, les longueurs, courbures et épaisseurs adaptées ;
- maîtriser les effets tendance, notamment Kim K et Manga ;
- prévenir les troubles musculosquelettiques par l'aménagement du poste et les gestes appropriés ;
- adapter l'installation au confort et aux particularités de la clientèle.

C3 - Réaliser la pose d'extension de cils

- préparer le cil naturel et isoler chaque cil avec précision ;
- réaliser une pose cil à cil, volume ou mixte conforme au résultat défini ;
- respecter la distance de sécurité, l'alignement, la symétrie, le poids admissible et l'intégrité du cil naturel ;
- contrôler le confort, la qualité, la tenue et le temps de réalisation ;
- maîtriser la dépose manuelle ou à l'aide d'un produit adapté sur support d'entraînement ;
- finaliser la prestation et présenter le résultat.

C4 - Garantir la qualité du suivi

- expliquer le nettoyage, le séchage et l'entretien des extensions ;
- remettre un support synthétique accessible et vérifier la compréhension ;
- assurer la traçabilité numérique de la prestation dans le respect du RGPD ;
- programmer les retouches et remplissages selon le cycle pileire ;
- expliquer la conduite à tenir face à une réaction ou une gêne post-prestation ;
- utiliser les outils numériques de rendez-vous, communication, fidélisation et gestion des avis ;
- nettoyer, contrôler et réorganiser le poste avant la clientèle suivante.

La certification est globale et non fractionnable. L'acquisition de l'ensemble des compétences est nécessaire.

4. ARCHITECTURE DU PARCOURS

Module 1 - Diagnostic, anatomie et personnalisation : présentiel 2 h ; distance 4 h

Apports contextualisés, analyse du regard et entraînements d'application.

Module 2 - Hygiène, sécurité, conformité et organisation du poste : présentiel 3 h ; distance 5 h

Apports réglementaires, protocoles d'hygiène et mise en situation d'organisation du poste.

Module 3 - Technique cil à cil : présentiel 5 h ; distance 8 h

Démonstrations, entraînements progressifs et pratique supervisée.

Module 4 - Volume et création de bouquets : présentiel 4 h ; distance 7 h

Démonstrations techniques, création de bouquets et pratique supervisée.

Module 5 - Pose mixte, effets tendance et perfectionnement : présentiel 4 h ; distance 6 h

Entraînement aux effets, adaptation de la pose et perfectionnement du geste.

Module 6 - Conseil, traçabilité numérique et suivi : présentiel 3 h ; distance 6 h

Conseil, suivi post-prestation, traçabilité et mises en situation.

DURÉE DE FORMATION : DE 21 À 35 HEURES EN PRÉSENTIEL OU 36 HEURES À DISTANCE

La trame présentielle de 21 heures peut être renforcée jusqu'à 35 heures selon le positionnement initial, par des séquences supplémentaires de pratique supervisée, de remédiation et de consolidation, principalement dans les modules 3 à 6. Le parcours à distance est fixé à 36 heures. Dans chaque modalité, au moins 50 % du parcours est consacré à la pratique.

Les 2 h 30 d'épreuves certificatives sont organisées en présentiel ou à distance par visio-synchrone enregistrée et ne sont pas incluses dans la durée de formation.

5. MODULE 1 - DIAGNOSTIC, ANATOMIE ET PERSONNALISATION

Durée indicative de la trame minimale - présentiel : 2 heures ; distance : 4 heures - Compétence principale : C1

Objectifs pédagogiques

- identifier les structures de l'œil et le cycle de croissance du cil utiles à la prestation ;

- analyser la typologie du regard, l'état du cil naturel et les attentes ;
- repérer les contre-indications, irritations et signes nécessitant un report ou une orientation vers un professionnel de santé ;
- renseigner une fiche cliente et recueillir un consentement éclairé ;
- définir une cartographie personnalisée et présenter les effets possibles.

Contenus

- anatomie fonctionnelle de l'œil, des paupières et du cil ;
- phases anagène, catagène et télogène ;
- typologies du regard, asymétries et contraintes morphologiques ;
- poses naturelle, complète, mixte, volume léger ou fourni ;
- cartographies et effets adaptés ;
- entretien d'accueil, écoute, reformulation et information précontractuelle ;
- antécédents déclarés, allergies, lentilles, sensibilités et contre-indications ;
- données personnelles, confidentialité, durée de conservation et droits de la clientèle ;
- sélection responsable des produits, vérification du fournisseur et réglementation REACH ;
- accessibilité de l'information et adaptation de l'accueil.

Mises en pratique et évaluations formatives

- analyse de photographies et études de cas ;
- entretien simulé et fiche cliente complète ;
- proposition argumentée d'une cartographie ;
- questionnaire de connaissances et correction commentée.

6. MODULE 2 - HYGIÈNE, SÉCURITÉ, CONFORMITÉ ET ORGANISATION DU POSTE

Durée indicative de la trame minimale - présentiel : 3 heures ; distance : 5 heures - Compétence principale : C2

Objectifs pédagogiques

- nettoyer et désinfecter l'espace, les outils et les supports selon un protocole adapté ;
- vérifier la conformité et l'état des produits et matériels ;
- préparer le poste selon la chronologie de la prestation ;
- prévenir les risques chimiques, biologiques, oculaires et musculosquelettiques ;
- aménager l'espace pour le confort et les besoins particuliers de la clientèle ;
- réduire les consommations et trier les déchets selon leur nature.

Contenus

- hygiène des mains, surfaces, pinces, supports et consommables ;
- distinction entre nettoyage, désinfection et, lorsqu'elle est juridiquement et techniquement requise, stérilisation ;
- lecture de l'étiquetage, fiches de données de sécurité, traçabilité des lots et dates d'ouverture ;
- réglementation REACH et vérification des fournisseurs ;
- manipulation et conservation des adhésifs, produits de préparation et produits de dépose ;
- ventilation, équipements de protection et conduite à tenir en cas d'incident ;
- installation de la table, de l'assise, de l'éclairage et du modèle ;
- prévention des TMS : hauteur, appuis, alternance, pauses et organisation des gestes ;
- préparation des supports et cartographies Kim K, Manga et autres effets adaptés ;
- gestion raisonnée des consommables et déchets, sans qualification automatique en DASRI.

Mises en pratique et évaluations formatives

- réalisation chronologique d'un bionettoyage ;
- contrôle de conformité d'un ensemble de produits ;
- installation complète et accessible d'un poste ;
- observation à l'aide d'une grille formative.

7. MODULE 3 - TECHNIQUE CIL À CIL

Durée indicative de la trame minimale - présentiel : 5 heures ; distance : 8 heures - Compétence principale : C3

Objectifs pédagogiques

- choisir la longueur, la courbure, l'épaisseur et la matière adaptées ;
- isoler le cil naturel et positionner l'extension sans collage entre cils ;
- respecter la distance minimale de sécurité et préserver l'intégrité du cil ;
- obtenir une pose régulière, symétrique et conforme à la cartographie ;
- contrôler le séchage, la tenue, le confort et la finition ;
- réaliser une dépose sécurisée sur support d'entraînement.

Contenus et ateliers

- caractéristiques des extensions et compatibilité avec le cil naturel ;
- préparation du cil naturel et utilisation adaptée des produits préparatoires ;
- préhension, dosage de l'adhésif, isolation et alignement ;
- alternance entre les deux yeux, contrôle du temps et vérification du confort ;
- prévention des regroupements involontaires et des cils inférieurs encollés ;
- séchage conforme aux recommandations du produit utilisé ;

- contrôle au goupillon et au miroir ;
- retrait des patchs et présentation du résultat ;
- dépose manuelle ou avec produit adapté sur tête en silicone ;
- entraînement progressif sur palette, tête d'entraînement puis modèle vivant.

Évaluations formatives

- observation du geste ;
- autoanalyse à partir de photographies ;
- pose complète chronométrée sur modèle ;
- plan individuel de progression.

8. MODULE 4 - VOLUME ET CRÉATION DE BOUQUETS

Durée indicative de la trame minimale - présentiel : 4 heures ; distance : 7 heures - Compétence principale : C3

Objectifs pédagogiques

- créer des bouquets réguliers et adaptés à la résistance du cil naturel ;
- calculer et contrôler le poids appliqué ;
- réaliser une pose volume légère ou fournie sans surcharge ;
- préserver l'ouverture, la symétrie et la durabilité de la pose.

Contenus et ateliers

- principes du volume et différences avec le cil à cil ;
- diamètres, nombre de brins, poids et résistance du cil naturel ;
- techniques de création, préhension et ouverture des bouquets ;
- choix du volume selon la cartographie et les attentes ;
- contre-indications et adaptation aux cils fragiles ;
- création répétée de bouquets sur palette ;
- pose progressive puis complète sur modèle vivant ;
- contrôle des points de colle, de l'alignement, de la symétrie et du confort.

Évaluations formatives

- contrôle qualitatif d'un échantillon de bouquets ;
- pose chronométrée sur modèle ;
- grille formative et correction individualisée.

9. MODULE 5 - POSE MIXTE, EFFETS TENDANCE ET PERFECTIONNEMENT

Durée indicative de la trame minimale - présentiel : 4 heures ; distance : 6 heures - Compétences principales : C2 et C3

Objectifs pédagogiques

- combiner cil à cil et volume dans une pose cohérente ;
- construire les effets Kim K et Manga ;
- adapter la cartographie à une asymétrie, une paupière tombante ou une mono-paupière ;
- corriger les défauts de surcharge, collage, déséquilibre ou irrégularité ;
- réaliser une prestation complète dans le temps imparti.

Contenus et ateliers

- répartition des bouquets et extensions individuelles ;
- zones d'accentuation, pics, alternance des longueurs et transitions ;
- effets Kim K, Manga, naturel, œil de poupée et œil de chat ;
- adaptation à la morphologie, à l'état du cil et au résultat demandé ;
- organisation du temps et contrôle intermédiaire ;
- cas pratiques complets en autonomie sur modèle ;
- analyse du résultat, corrections et plan de perfectionnement.

Évaluations formatives

- analyse de cas ;
- préparation autonome du poste et de la cartographie ;
- pose complète chronométrée ;
- bilan de maîtrise avant certification.

10. MODULE 6 - CONSEIL, TRAÇABILITÉ NUMÉRIQUE ET SUIVI

Durée indicative de la trame minimale - présentiel : 3 heures ; distance : 6 heures - Compétence principale : C4

Objectifs pédagogiques

- délivrer des conseils post-prestation compréhensibles et accessibles ;
- assurer la traçabilité du diagnostic, des produits et de la pose ;
- programmer le remplissage et gérer les demandes post-prestation ;

- mobiliser des outils numériques de communication et de fidélisation ;
- remettre en état le poste dans le respect du protocole.

Contenus et ateliers

- nettoyage, séchage, gestes à éviter et fréquence d'entretien ;
- signes d'alerte : irritation, douleur, gêne ophtalmique, réaction allergique ou chute inhabituelle ;
- limites du rôle professionnel et orientation vers un professionnel de santé ;
- fiche d'entretien universelle, synthétique et accessible ;
- fiche cliente numérique, historique des poses, traçabilité des produits et RGPD ;
- prise de rendez-vous, rappels, messages de suivi et remplissages ;
- gestion des réclamations, avis en ligne et fidélisation responsable ;
- contrôle, nettoyage, désinfection et rangement du matériel ;
- gestion du temps avant l'accueil suivant.

Mises en pratique et évaluations formatives

- remise de conseils à une cliente simulée ;
- création et renseignement d'une fiche de suivi numérique ;
- jeu de rôle de réclamation ou d'incidence post-prestation ;
- clôture complète du poste et préparation de la prestation suivante.

11. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le parcours combine :

- apports théoriques contextualisés ;
- démonstrations commentées ;
- études de cas et analyses d'images ;
- entraînement sur palette et tête en silicone ;
- mises en situation sur modèles vivants ;
- travail en binôme, pratique autonome et débriefing ;
- questionnaires, grilles d'observation et autoévaluation ;
- ressources numériques accessibles.

Les supports sont actualisés selon les évolutions techniques et réglementaires. Les produits utilisés sont accompagnés des informations nécessaires à leur utilisation sûre.

12. EFFECTIF ET CONDITIONS D'ACCUEIL

La formation peut accueillir entre 2 et 12 apprenants.

L'organisation tient compte de l'effectif afin de garantir :

- un poste de travail équipé par apprenant pendant les exercices individuels ;
- une visibilité suffisante lors des démonstrations ;
- une supervision effective de chaque geste ;
- un temps de pratique réel et tracé ;
- l'accès à des modèles vivants dans des conditions d'hygiène, de sécurité et de consentement adaptées.

Lorsque l'effectif le nécessite, les ateliers pratiques sont organisés en sous-groupes ou avec un encadrement renforcé.

13. MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET NUMÉRIQUES

Moyens humains

- formateur justifiant d'une expérience professionnelle maîtrisée en extension de cils et de compétences pédagogiques ;
- référent handicap identifié ;
- responsable pédagogique ou qualité chargé du suivi du programme.

Moyens techniques

- salle adaptée à l'accueil de 2 à 12 apprenants ;
- tables ou fauteuils de soin, assises réglables et éclairage individuel ;
- pinces, palettes, patchs, rubans, goupillons et consommables individuels ;
- produits de préparation, adhésifs et produits de dépose accompagnés des informations de sécurité ;
- têtes d'entraînement, supports silicone et matériels de démonstration ;
- matériel de nettoyage, désinfection, rangement et gestion des déchets ;
- matériel de prise de vue destiné à l'analyse pédagogique.

Moyens numériques

- supports accessibles à distance lorsque le parcours comporte du blended learning ;
- outils de suivi des présences et de progression ;
- outils sécurisés de traçabilité et de transmission des données ;
- solution de fiche cliente numérique conforme aux règles de protection des données.

14. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Évaluation initiale

Un positionnement identifie les acquis, les besoins et les adaptations utiles.

Évaluation formative

Chaque module comprend au moins une activité évaluée : questionnaire, étude de cas, démonstration, mise en situation, pose sur modèle ou jeu de rôle. Les résultats servent à ajuster l'accompagnement et ne se substituent pas à la décision du jury de certification.

Examen blanc

Un entraînement aux conditions d'évaluation peut être proposé en fin de parcours. Il permet de familiariser l'apprenant avec les consignes et le temps disponible. Il ne vaut ni réussite, ni échec à la certification et ne modifie pas les règles d'accès aux épreuves.

15. MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les épreuves sont organisées séparément du parcours pédagogique, conformément au référentiel de certification V28082026 et au règlement général de certification en vigueur.

ME1 - Questionnaire professionnel

Durée : 30 minutes - Pondération : 30 %

Le candidat répond à 20 questions ouvertes et/ou à réponses courtes, sur support numérique ou papier, avec une présentation écrite, imagée et, lorsque nécessaire, une modalité audio. Le questionnaire porte notamment sur la réglementation, les contre-indications, les documents préalables, l'hygiène, la sécurité, l'anatomie de l'œil, les cycles pilaires, les cartographies, les maladies oculaires et la protection de la santé et de l'environnement.

ME2 - Mise en situation professionnelle

Durée : 2 heures - Pondération : 70 %

Modalités de l'épreuve pratique ME2 : L'épreuve certificative pratique sur modèle vivant (2 heures, coefficient 7) est organisée soit en présentiel, soit à distance par visio-synchrone enregistrée. Quel que soit le mode choisi, elle obéit aux mêmes exigences d'impartialité, d'évaluation par un jury indépendant et de notation sur la grille officielle critériée (seuil éliminatoire fixé à 10/20). L'enregistrement de la session visio constitue un support d'évaluation et de traçabilité conservé dans le dossier de certification.

Règles de validation

- chaque épreuve est notée sur 20 ;
- la note globale est calculée selon la pondération 30 % / 70 % ;

- la certification est validée avec une moyenne globale au moins égale à 10/20 ;
- la note de la mise en situation doit obligatoirement être au moins égale à 10/20 ;
- la certification est globale, sans blocs ni validation partielle ;
- les modalités de rattrapage sont celles du règlement général de certification en vigueur.

16. FORMATION À DISTANCE ET BLENDED LEARNING

Les contenus théoriques peuvent être proposés en présentiel ou à distance lorsque les conditions d'accompagnement, de traçabilité et d'accessibilité sont garanties.

Les apprentissages nécessitant la maîtrise du geste, l'installation du poste, le travail sur modèle et la vérification directe de la sécurité sont réalisés en présentiel ou, pour le parcours à distance, en visio-synchrone avec observation en direct et traçabilité des réalisations.

Les épreuves certificatives sont organisées exclusivement selon les modalités prévues dans le référentiel et le règlement général. Le programme pédagogique ne peut créer une épreuve à distance non prévue par ces documents.

17. SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

Le suivi comprend :

- une enquête de satisfaction à chaud ;
- une enquête à froid, notamment par téléphone, sur l'utilisation des compétences et la situation professionnelle ;
- l'analyse des résultats, abandons, non-présentations, rattrapages et échecs ;
- le recueil des retours des apprenants, formateurs, jurys et utilisateurs des compétences ;
- la mise en œuvre et la traçabilité des actions d'amélioration.

Les résultats consolidés alimentent la commission de perfectionnement et la révision du programme.

18. APPLICATION DU PROGRAMME

Le présent programme constitue le cadre pédagogique de référence de NEFERTITI. Lorsqu'un organisme préparateur est habilité, il doit respecter :

- les compétences et contenus obligatoires ;
- la durée totale et les volumes de pratique ;
- les conditions d'accueil, d'encadrement et d'accessibilité ;
- la séparation entre formation, évaluation formative et certification ;

- les règles de protection des données et de traçabilité ;
- les procédures de contrôle et d'amélioration définies par le certificateur.

Toute adaptation locale doit préserver l'intégralité des compétences visées et être documentée.

Programme pédagogique cadre - RS6370 - Version V28082026

—